



## Communiqué de presse

Date: 12.08.2021

---

### Ils s'échangent des boas constricteurs à la frontière

**La semaine dernière, l'Administration fédérale des douanes (AFD) a intercepté un Français, qui s'était rendu en Suisse pour échanger ses boas avec un Égyptien, domicilié en Suisse, qui possédait des boas et un python. Les deux détenteurs ne disposaient pas de certificats CITES pour leurs boas. Les reptiles ont été mis en sûreté.**

Jeudi 05 août 2021, dans la matinée, des collaborateurs de l'AFD, qui effectuaient une patrouille mobile, ont constaté que deux voitures étaient parkées sur l'emplacement officiel de la douane de Chancy I. Devant les coffres ouverts, deux personnes s'échangeaient de la marchandise.

Arrivés sur place, les collaborateurs de l'AFD ont procédé à l'interpellation d'un ressortissant français âgé de 21 ans, domicilié en France, et d'un ressortissant égyptien âgé de 23 ans, domicilié en Suisse. Ces personnes souhaitaient faire un échange de serpents. Le Français était en possession de deux reptiles provenant de France; quant à l'Égyptien, il a affirmé les avoir achetés à des particuliers en Suisse via un site de petites annonces. Il s'est avéré que les deux serpents du Français, un boa Constrictor Imperator colombien et un boa Salomon, font partie d'espèces protégées par la Convention de Washington. La personne domiciliée en Suisse est propriétaire de deux boas Constrictor Imperator colombiens, de deux boas Constrictor Crawl Cay et d'un python Regius. Ses boas comptent également parmi les espèces protégées.

Contacté, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a demandé la mise en sûreté des serpents de l'Égyptien à son domicile avec défense d'en disposer. Les reptiles du Français ont été confiés à un vivarium de la région. Ne disposant pas de certificats CITES, les deux détenteurs de boas vont faire l'objet de vérifications par l'autorité vétérinaire compétente.

## **Sécurité globale à la frontière**

Le contrôle des marchandises, des personnes et des moyens de transport en fonction de la situation et des risques fait partie du mandat de l'AFD. Celle-ci se trouve actuellement en phase de transformation pour devenir le futur Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF). Cette transformation a débouché sur la création d'un nouveau profil professionnel.

À l'avenir, l'AFD sera encore mieux en mesure d'assurer une sécurité globale pour la population, l'économie et l'État à la frontière.

**Légende** : Photo : Les boas Constrictor Imperator colombiens (en photo) et les autres serpents ont été transportés dans des caisses en plastique.

### **Renseignements :**

Donatella Del Vecchio, porte-parole AFD  
058 462 67 43, [medien@ezv.admin.ch](mailto:medien@ezv.admin.ch)